

de la grâce, elle a été l'instrument indispensable de notre salut. Nous devons ajouter qu'elle a coopéré volontairement à nous sauver. Elle a, en effet, librement accepté d'être la mère du Rédempteur, de lui fournir ce corps destiné à être immolé et ce sang destiné à être répandu. Elle a pris part ensuite à l'immolation du Calvaire. Debout au pied de la croix et souffrant dans son cœur les mêmes souffrances que son divin Fils, elle a offert à Dieu le sang de Jésus pour nous. Elle a été ainsi la Vierge sacerdotale offrant le sacrifice avec Jésus, le Souverain Prêtre, et elle a mérité d'être appelée notre corédemptrice.

Après Jésus, c'est donc à Marie, notre mère, que nous devons la rédemption, c'est-à-dire le salut de nos âmes. Et non seulement Marie a contribué à nous racheter pendant que son divin Fils était sur la terre, mais elle continue tous les jours, dans le Ciel, à travailler à notre salut.

Dans le ciel nous avons, pour Médiateur et pour avocat auprès de Dieu, Jésus-Christ le Fils de Dieu fait homme. Mais si l'Homme-Dieu est le seul et unique "Médiateur" *de justice*, puisque lui seul est mort pour nous sur la croix, il est certain cependant qu'il y a *après lui*, entre lui et nous, des médiateurs d'intercession. Jésus-Christ intercède continuellement pour nous en montrant à son Père les cicatrices de ses mains et de ses pieds. Mais en priant pour nous, il ne supprime pas les prières des saints, des anges et des hommes. Au contraire, il réunit dans ses mains toutes les supplications des créatures pour les présenter à Dieu son Père. Or, parmi ces supplications, il y a celles de la Bienheureuse Vierge Marie. Les prières de la Ste Vierge sont si puissantes sur le cœur de son divin Fils qu'on a appelé Marie la "toute puissance suppliante" et qu'on lui a donné le titre de "Médiatrice" auprès du Médiateur et d'Avocate auprès du suprême avocat, Notre Seigneur Jésus-Christ. Oui, Nos Très Chers Frères, Marie est dans le Ciel notre médiatrice; elle n'est pas une médiatrice de justice, c'est vrai, mais elle est une *médiatrice de grâce et d'intercession*, et cette médiatrice est, non pas absolument, mais moralement nécessaire, dit saint Alphonse de Liguori. Vous entendez, Nos Très Chers Frères, l'enseignement des saints et des docteurs de l'Eglise: l'intercession de la Sainte Vierge nous est moralement nécessaire, car Dieu veut que tou-